COMMISSION SOCIALE, SCOLAIRE ET COMMUNICATION

Rapport (public)
de la séance du mercredi 21 avril 2021 à 18h30
Mairie de Corsier

Présent(e)s :	Mme Andréa EHRETSMANN	Présidente
	Mme Sophie BRAND	
	M. Dante GIACOBINO	
	M. Federico GIACOBINO	
	Mme Alexia MOREL	
	M. Laurent PECCOUD	
	M. Albert SIROLLI	
	M. François JACCARD	Adjoint
	Mme Sarah ANDEREGG	Secrétaire communale

Invité(e)s :	Mme Dominique BAUMBERGER	
	Mme Catherine SCHÜMPERLI YOUNOSSIAN	FGC
	M. Florian TISSOT	FGC
	M. Pierre OLIVIER	FGC
	Mme Fatima LARIBI	TSHM
	M. Gianpaolo GALLO	TSHM

ORDRE DU JOUR

18h30 : Présentation par les travailleurs sociaux hors murs (TSHM) et retour sur le week-end de Pâques et l'engagement d'un(e) stagiaire

19h15 : Présentation de M. Tissot, Secrétaire exécutif de la Fédération genevoise de coopération (FGC)

20h00 :

1. **Approbation de l'ordre du jour**
2. **Approbation du procès-verbal de la séance du 31 mars 2021**
3. **Retour sur la présentation des TSHM**
4. **Retour sur la présentation de la FGC**
5. **Assistante sociale – quelles prestations pour les communiers en 2021**
6. **Divers**

1. **Approbation de l'ordre du jour** : L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2. **Approbation du procès-verbal de la séance du 31 mars 2021**

Le procès-verbal de la séance du 31 mars 2021 est approuvé à l'unanimité (6 oui).

Présentation par les travailleurs sociaux hors murs (TSHM) et retour sur le week-end de Pâques et l'engagement d'un(e) stagiaire

Les TSHM font un retour sur la situation. La commune a accepté la présence des jeunes dans le préau de l'école. Suite à des incivilités et malgré la mise en œuvre de tout ce qui était possible, il est devenu difficile de contenir les jeunes.

Il est arrivé un moment où non seulement un « grand frère » était présent mais aussi la Police cantonale, Python Sécurité, les APM et les TSHM ; tous ces modérateurs / médiateurs ont effectué des rondes.

La Police a fait des contrôles et remis un rapport à l'Exécutif qui a décrété une interdiction de périmètre (préaux et alentours des écoles) pour 12 jeunes (10 mineurs et 2 majeurs) pendant une période de 2 ans, ce qui a partiellement réglé le problème.

3. Retour sur la présentation des TSHM

M. l'Adjoint présente toutes les actions menées par l'Exécutif, les TSHM, les communes voisines, etc.

Avec l'arrivée du Covid, des jeunes désœuvrés se sont déplacés sur le littoral, fixant les lieux de rencontres sur les réseaux sociaux. Le nombre de jeunes à Corsier a augmenté avec une consommation importante d'alcool. Ils ont commis nombre d'incivilités.

Il a dès lors été demandé aux TSHM d'augmenter leurs passages, à la Police et à Python Sécurité de faire de la prévention.

Il y a actuellement 1.6 poste TSHM pour les 12 communes Arve et Lac. La FASe cherche des solutions à savoir augmenter le nombre de TSHM sur 1 seul secteur ou créer 2 secteurs distincts : secteur « bord du lac (littoral) » et secteur « jardin ».

Le secrétaire général de la FASe proposera aux communes plusieurs scénarios avec les coûts en rapport.

Présentation de M. Tissot, Secrétaire exécutif de la Fédération genevoise de coopération

La Fédération genevoise de coopération a été créée en 1966 à Genève et regroupe 60 organisations de coopération au développement.

La Fédération est un facilitateur pour ses associations membres et également une interface avec les bailleurs de fonds qui financent les projets.

La FGC est partenaire de 17 communes genevoises. Il y a diverses modalités de collaboration. Les communes peuvent faire une complète délégation de compétence à savoir reverser à la FGC l'intégralité du budget ou proposer une affectation de fonds ou encore choisir des projets selon des thématiques.

4. Retour sur la présentation de la FGC

Mme la Présidente demande à la commission de se prononcer sur une mise à disposition du budget relatif à l'aide humanitaire à la Fédération genevoise de coopération et sur une augmentation des montants dévolus à l'aide sociale en Suisse et à l'aide humanitaire à l'étranger.

En l'absence d'autre remarque ou question, la Présidente propose de passer aux votes.

À l'unanimité des personnes présentes (6 oui), la commission préavise positivement la remise à la FGC le budget communal relatif à l'aide humanitaire pour l'étranger, à l'exception de CHF 4'000 pour des cas extraordinaires.

À l'unanimité des personnes présentes (6 oui), la commission préavise positivement la demande que les sommes affectées à l'aide sociale en Suisse et à l'aide humanitaire à l'étranger soient doublées.

Note : Les budgets actuels sont de CHF 25'000.- pour la Suisse et de CHF 18'000.- pour l'étranger.

Retour sur la séance de la commission sociale de la Conférence CoHerAn

La séance avait comme sujet principal le projet d'un service social intercommunal, rattaché au service des affaires sociales de Collonge-Bellerive.

Lors de la séance il a aussi été question de l'aide humanitaire à l'étranger avec la proposition que les communes CoHerAn soutiennent une même association et participent à un projet commun.

En l'absence d'autre remarque ou question, la Présidente propose de passer aux votes.

À l'unanimité des personnes présentes (6 oui), la commission préavise favorablement l'engagement d'une assistante sociale pour les communes de CoHerAn dans le cadre d'une collaboration avec Collonge-Bellerive, dès 2022.

5. Assistante sociale – quelles prestations pour les communiers en 2021

La commune souhaiterait pouvoir faire appel à une assistante sociale jusqu'à la fin de l'année 2021 à raison d'un jour par semaine (à préciser). Des contacts ont été pris avec diverses associations.

6. Divers

- **Tableau des suivis**

Sont inscrits sur le tableau les points suivants : la mise à disposition de logements sociaux pour les Corsiérois et le suivi de la problématique liée aux jeunes.

La séance est levée à 21h45

Rapport : S. Biffiger